

A Paris, le **18 OCT. 2024***Rachida Dati**Ancien Ministre,
Ancien Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Réf : RD/BB

Madame la Maire,

Le Champ de Mars a accueilli deux sites d'épreuves dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : le Site Tour Eiffel et l'Arena Champ de Mars.

Leur démontage par les équipes de Paris 2024 s'achèvera dans les prochaines semaines.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le signaler, l'état global du jardin n'est pas satisfaisant et il fait l'objet de détériorations régulières par les événements commerciaux qui y sont organisés durant toute l'année.

A l'occasion du retrait de l'ensemble des installations et emprises olympiques et paralympiques du Champ de Mars il est nécessaire qu'un projet de réfection globale du site, respectueux de son caractère patrimonial et de sa destination de jardin public, soit mis à l'étude.

En 2018, la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement a proposé dans le cadre de « Plan Guide du Champ de Mars » un projet de réfection complète du site. Ce document de travail détermine l'ensemble des réfections prioritaires et les modalités de leur réalisation. Il propose une coordination des différents services de la Ville qui interviennent sur le site en produisant un outil de gestion quotidienne de ce site remarquable.

Ce projet équilibré doit être la base de l'élaboration de tout nouveau plan de réaménagement et de réfection du site.

Madame Anne HIDALGO

Maire de Paris

Mairie de Paris

Place de l'Hôtel de Ville

75004 PARIS

...

Le démontage du Grand palais éphémère libérera plus de 10 000m² de surface. Dès lors, un réaménagement complet du plateau Joffre peut être étudié.

Celui-ci doit intégrer la conservation et la remise en eau des deux fontaines.

Dans le prolongement du reste du site, il serait utile d'envisager sa végétalisation via la plantation d'arbres en quinconces réguliers sur l'ensemble du plateau, tout en conservant les parterres et la perspective protégée de l'Ecole Militaire jusqu'à la Tour Eiffel.

Le reste du site doit quant à lui faire l'objet d'une réfection complète des différents éléments le composant.

La rénovation des allées cavalières, qui subissent régulièrement des affaissements, est une priorité. Elle passe par le choix d'un matériau adapté à leur forte fréquentation. Les pelouses, détériorées chaque année par le piétinement des visiteurs du site, ouvert jour et nuit, nécessitent une nouvelle plantation et une mise au repos leur permettant de se développer convenablement. Les grillettes, qui protègent les massifs et les jardins adjacents doivent également être remplacées et réinstallées lorsqu'elles sont manquantes.

Au-delà de ce réaménagement paysager, il est nécessaire de renforcer l'offre de toilettes publiques sur le Champ de Mars. Leur faible nombre entraîne des comportements inciviques qui nuisent à la qualité de vie des riverains et dégradent la propreté du site.

La gouvernance du site doit également être totalement revue pour reprendre le mode de fonctionnement qui prévalait sous votre prédécesseur. Un comité local de gestion du Champ de Mars doit urgemment être constitué. Celui-ci devra réunir l'ensemble des Maires d'arrondissements concernés par le site, les associations et les riverains. Il pourra notamment rendre un avis sur les propositions événementielles afin de les encadrer.

Enfin, ce projet doit contenir des mesures fortes et concrètes en faveur de la sécurisation du site.

Sa fermeture quasi-totale pour la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques, couplée à la présence sans précédent d'agents de la police municipale et nationale à ses abords ont permis de mettre fin à son occupation par des centaines de délinquants (vendeurs à la sauvette, arnaqueurs professionnels, joueurs de bonnetaux...)

Aussi, il est nécessaire, comme j'ai déjà eu l'occasion de le proposer, d'expérimenter la fermeture du Champ de Mars, notamment la nuit, afin d'éviter que les touristes et visiteurs du site ne fassent l'objet d'attaques criminelles notamment de viols comme ce fût malheureusement le cas à plusieurs reprises ces derniers mois.

Cette fermeture devra évidemment s'envisager dans le respect des règles du code de l'urbanisme et des protections dont bénéficient le Champ de Mars.

La création d'une unité de la Police Municipale dédiée au site est également indispensable afin de lutter efficacement contre la délinquance spécifiquement attachée au Champ de Mars.

Elle permettra d'augmenter significativement le nombre d'agents présents sur le site et offrira des possibilités d'actions et d'interventions plus diverses, en coordination avec les forces de la Police Nationale.

L'action de cette unité spécifique doit être complétée par des patrouilles équestres de la garde républicaine sur le site, mais également d'agents de sécurité privée.

Elle doit également être accompagnée par la publication d'un plan de déploiement de la vidéo-protection sur le site afin d'orienter l'action des agents, prévenir les atteintes à la sécurité et la tranquillité publique, mais également recueillir les preuves permettant l'arrestation et la condamnation des délinquants.

Enfin, ce projet de réaménagement et de rénovation globale du Champ de Mars et de sa sécurité doit faire l'objet d'une large concertation avec les élus et les habitants des arrondissements concernés mais également avec les associations engagées pour sa sauvegarde. Je tiens évidemment la Mairie du 7^e ouverte pour l'accueillir.

La Tour Eiffel est le symbole de Paris en France et dans le monde. Le Champ de Mars, de l'Ecole Militaire jusqu'à la Seine, résume des siècles de notre histoire. Les élus que nous sommes portent la lourde responsabilité de répondre aux attentes des Parisiens et d'assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

Je sais pouvoir compter sur votre sens de l'intérêt général pour redonner à ce site le rayonnement qu'il mérite.

Dans le cas où les services de la Ville se trouveraient indisponibles, mon cabinet et les élus du 7^e peuvent évidemment préparer les premières étapes de ce projet indispensable pour redonner au Champ de Mars la place qu'il mérite à Paris.

Dans l'attente de futurs échanges sur ce projet, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rachida DATI

